

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'École de Musique de Galgon à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'École de Musique de Galgon.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée: 1) dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, 2) sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé,

Veuillez compléter les champs marqués *

Votre Nom	*	1
		Nom / Prénoms du débiteur	
.....			2
.....			3
.....			4

Les coordonnées de votre compte	*	5
		Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	
Joindre un RIB	*	6
		Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)	

Nom du créancier	*	ECOLE de MUSIQUE de GALGON	7
		Nom du créancier	
I.C.S	*	F R 2 9 Z Z Z 8 3 4 2 7 0 	8
		Identifiant Créancier SEPA	
	*	MAIRIE BP3 - 2 Esplanade Charles de GAULLE	9
		Numéro et nom de la rue	
	*	3 3 1 3 3	10
		Code Postal	
	*	GALGON	11
		Ville	
	*	France	11
		Pays	

Type de paiement :	*	Paiement récurrent / répétitif	<input checked="" type="checkbox"/>	12
--------------------	---	--------------------------------	-------------------------------------	----

Signé à	*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13
		Lieu	Date			

Signature(s) :	*	Veuillez signer ici	

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Un échéancier de vos règlements vous sera adressé au plus tard 14 jours calendaires avant le premier paiement

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à : Ecole de Musique de Galgon MAIRIE BP3 - 2 Esplanade Charles de GAULLE 33133 GALGON	Zone réservée à l'usage exclusif du créancier
---	---

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
 2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères